

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X
									✓	
	12X		16X		20X		24X		28X	32X

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE

MORNEAU & CIE., EDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LE SECRET DE L'INTENDANT

PREMIÈRE PARTIE — LE DRAME DU CARREFOUR

I

A toutes les époques, et si atroce que fût le supplice, les Parisiens ont toujours été avidement curieux de voir une exécution capitale.

A Mauvaucou, en place de Grève, à la barrière Saint Jacques, à la Roquette, bref en tous les lieux où successivement la justice a imposé aux coupables une suprême expiation, c'est toujours en foule que le peuple parisien est arrivé, bruyant, gouailleux et, de tous-côtés de suite, fort peu impressionné par ce sinistre spectacle que la législation criminelle croit devoir servir d'exemple.

Quand on voit aujourd'hui l'assistance qui se presse au pied d'un échafaud sur lequel l'exécution dure à peine quelques secondes, on peut se figurer quelle multitude immense devaient attirer, au temps jadis, ces horribles exécutions où le bourreau, en torturant lentement sa proie, permettait aux amateurs d'aussi hideuses émotions de se repaître pendant de longues heures de l'épouvantable agonie du condamné. Mais si grande, à diverses dates, qu'ait été la foule attirée par certaines exécutions fameuses, nous doutons que la presse puisse avoir jamais été plus émue et, ajoutons-le, plus joyeuse qu'à l'exécution qui venait d'avoir lieu le 12 janvier 1721, jour où commença notre histoire.

Il était environ quatre heures, et, à cette époque de l'année,

les jours sont de courte durée. Il faisait donc déjà nuit, quand la place de Grève dégorgea enfin, par les rues voisines, l'innombrable populaire qui avait assisté au supplice.

Nous l'avons dit : bien loin que cette exécution eût, sinon effrayé, tout au moins péniblement ému la multitude, c'étaient des cris, des chants et des rires comme si le peuple eût fêté une vraie délivrance.

A la vérité, au fond, dans cette mort du condamné, il y avait bien une sorte de délivrance pour la foule, car celui qu'on avait roué en place de Grève n'était autre que le trop célèbre Louis-Dominique CARTOUCHE, cet audacieux bandit qui, pendant plusieurs années, avait épouvanté la ville par ses fréquents assassinats et ses hardis et nombreux vols.

Voilà pourquoi le populaire avait tenu à recueillir le dernier soupir du misérable, à le savoir bien mort, et cela sans s'inquiéter de la nuit qui tombait ; car elle n'avait pas peur de l'ombre, cette foule, maintenant qu'elle se voyait délivrée de celui qui, jadis, attendait l'heure nocturne pour accomplir ses sanglantes prouesses.

Donc, c'était une vraie fête.

Les Parisiens s'en allaient heureux, gai et

causant de l'agonie de Cartouche, qui, ayant été rompu au point du jour, puis, ainsi brisé, étendu sur la roue, avait mis plus de huit heures à lentement mourir dans d'épouvantables souffrances.

* Voir le numéro du « Feuilleton Illustré » du 6 août 1885 et les suivants.



...le hasard mit plusieurs fois sur sa route une charmante jeune fille...

On comprend que le sujet de conversation devait être unique pour la foule; aussi, les mêmes propos s'échangeaient-ils dans tous ces groupes regagnant leurs quartiers respectifs.

—Ouf, nous voici débarrassés de ce brigand fini ! s'écria l'un d'eux.

—Oui, débarrassés du bandit et de son infernale bande, car il paraît que le gueux a nommé cette nuit tous ses complices, répliquait un autre.

—Le fait est que, toute la nuit, la police et la maréchaussée ont fidèlement trotté pour les arrestations.

—Dame ! celui qui a reçu la confession de Cartouche est M. de Badières, un solide juge qui ne laisse pas traîner les choses. Il s'est hâté de faire coffrer les gens à mesure qu'on les lui signalait.

—On dit que le condamné en a dénoncé au moins cent cinquante, dont vingt femmes, ses ex-amies.

—C'est la vérité; mais il a eu beau faire le bon apôtre devant la justice, on ne lui en a pas moins rompu les os ce matin.

—Avez-vous, comme moi, passé la nuit en Grève, mon voisin ?

—Parblou ! je n'aurais pas voulu manquer le supplice d'un pareil scélérat. Aussi je ne regrette nullement d'avoir attendu trente heures sur la place.

C'était la vérité. Tout ce peuple était resté trente heures sur pied pour voir l'exécution, car Cartouche n'était monté sur l'échafaud que le lendemain du jour fixé par l'arrêt de mort.

Voici ce qui s'était passé :

La veille, après avoir fait amende honorable au parvis Notre-Dame, quand Cartouche était arrivé dans le sinistre tombereau, au pied de l'échafaud, il avait demandé à faire ce qu'on appelait sa confession.

A toutes les exécutions capitales, il était alors d'usage que l'un des juges du Châtelet, assisté d'un greffier, se rendit à l'Hôtel-de-Ville pour y attendre l'arrivée du condamné et recevoir, au dernier moment, ses révélations.

Cette formalité était rarement inutile, car presque toujours, à la vue de l'échafaud, le malheureux, soit dans l'espoir d'une grâce, soit seulement pour prolonger sa vie de quelques heures, déclarait vouloir faire sa confession au juge.

Sans jamais opposer un refus à cette demande, le bourreau même, car personne autre que lui ne pouvait toucher au condamné, le conduisait à l'Hôtel-de-Ville devant le magistrat et assistait debout, la confession durât-elle vingt-quatre heures, à la déposition du criminel, en tenant en main l'autre bout de la corde dont il lui avait lié les bras derrière le dos.

Pendant cette confession, le peuple attendait sur la place, bien souvent avec une impatience se traduisant en hurlements furieux qui, maintes fois, forçaient le juge à abrégier l'interrogatoire pour rendre plus vite au peuple cette proie qu'il désirait voir mourir.

Donc Cartouche ayant voulu être mené à l'Hôtel-de-Ville, on le conduisit devant M. de Badières, ce magistrat dont nous avons déjà entendu citer le nom dans la foule.

Le juge se tenait dans une salle basse, en compagnie de son greffier, vieux bonhomme qui relevait de maladie.

Plusieurs fois, M. de Badières avait déjà demandé à son subordonné :

—Beaugrain, si Cartouche demande à venir, sa déposition sera fort longue et peut se prolonger fort avant dans la nuit. Êtes-vous assez sûr de vos forces ? Désirez-vous que je vous fasse remplacer ?

—Meroi, monsieur le juge ; j'irai jusqu'au bout, répondit Beaugrain, qui, outre qu'il voulait faire du zèle, était fort désireux d'écouter une confession aussi curieuse que devait l'être celle du scélère coquin.

Assis devant une table au bout de laquelle se tenait le greffier, M. de Badières regarda donc Cartouche, qui lui amenait le bourreau.

Au fond de la salle, assez loin pour ne rien entendre, attendait tout un groupe d'huissiers et de gens du guet ou de police, prêts à porter à qui de droit les divers ordres que pouvait avoir à donner le juge à mesure des révélations.

Deux heures de relevés sonnaient quand commença cette déposition, qui réservait à M. de Badières une émotion à laquelle il était loin de s'attendre.

Persuadé qu'il avait été trahi par les siens, Cartouche voulait se venger. Un par un, il nomma ses complices par leurs noms et sobriquets, indiqua leurs repaires et le mot de passe pour les prendre, précisa la cachette de leur butin, et détailla la part qu'ils avaient prise à ses différentes expéditions.

A chaque nouveau nom, le juge expédiait aussitôt un ordre d'arrestation.

Le temps passait lentement ; mais, sur la place, le peuple avait pris patience.

A tous ces départs de pelotons de maréchaussée, il devinait qu'on allait faire des captures, et comme, en plus de Cartouche, il était satisfait d'être aussi débarrassé de sa bande, il se tenait bien sage, sans songer à réclamer son prisonnier.

La nuit était venue, et le père Beaugrain, depuis quatre heures que durait la séance, avait déjà griffonné une montagne de papiers. En comptant tout par le menu comme il le faisait, Cartouche n'avait encore dénombré qu'une trentaine de complices.

Il prit un petit temps de repos.

—Est-ce tout ? demanda alors le magistrat, qui, si la séance devait se prolonger, voulait que son greffier sût à quoi s'en tenir.

—Tout ! dit le condamné en souriant, oh ! non, mon juge ; vous en connaissez à peine le quart ; il en reste encore une centaine. Je crois que nous en avons pour toute la nuit à défilier mon chapelet.

M. de Badières jeta de côté un regard inquiet sur le bonhomme Beaugrain, mais il le vit si acharné à la besogne qu'il lui crut la force nécessaire pour achever sa tâche.

La confession continua donc.

Cartouche entama une nouvelle série de complices avec tous les mêmes minutieux détails à l'appui de ses dénonciations.

Les ordres d'arrestation suivaient aussitôt pour ne pas laisser aux coupables le temps de se reconnaître.

Cette seconde séance fut longue, et il était près de trois heures du matin quand le magistrat crut devoir accorder un second repos au condamné fatigué.

Sur la place, la multitude avait bravement pris son parti d'attendre. Seulement on avait forcé quelques boutiques d'épiciers pour se procurer des lampions, et la Grève resplendissait d'illuminations.

C'était une vraie fête dans cette foule, que parcouraient des marchands de fritures, de gâteaux et autres comestibles. On soupait gaiement, et si, parfois, des cris sortaient des groupes, c'étaient de joyeux vivats pour le magistrat occupé en ce moment à purger la ville des Cartouchiens maudits.

Autant le repos accordé par le juge était nécessaire à Cartouche, autant il devait être nuisible au débile Beaugrain.

Sembl
échav
a cog
que l'i
I
gue s'
faut
un sou
O
de B
dres a
tous le
B
avait a
avec le
bijoux
T
ceux q
M
bientôt
A
songea
la fatig
comme
Il
dit et q
donc le
passer d
Co
rouleau
vide de
heures
—
magistra
—
nier qu'
Ma
couvrait
venir pa
—
—
manda l
—
tant qu'
Éto
plaisants
Le
—E
le Proc
Oar
—A
tout fait
Mal
dant ce r
au conda
—E
qu'il s'eff
—T
connaître
ont c à co

Semblable à ces vieux chevaux qui galopent quand ils sont échauffés, mais qui s'immobilisent dès qu'un temps d'arrêt leur a engorgé les jambes, le faible greffier avait bien fonctionné tant que l'interrogatoire s'était poursuivi sans relâche.

Le repos, en arrêtant son élan, détendit ses nerfs et la fatigue s'empara du vicillard convalescent, qui s'affaissa dans son fauteuil. Malgré sa ferme résolution de résister, il fut dompté par un sommeil de plomb.

Cette heure d'arrêt dans l'interrogatoire fut employée par M. de Badières à s'informer des arrestations faites par ses ordres auprès de ceux qui revenaient de ces expéditions. Presque tous les complices avaient été surpris dans leurs tanières.

Un nombre de recéleurs, que la nouvelle de la confession avait alarmés, s'étaient fait pincer au moment où ils décampaient avec leur précieux butin, généralement composé de parures, de bijoux et de diamants.

Tous ces objets, saisis sur la fuyarde, étaient apportés par ceux qui avaient opéré les arrestations.

M. de Badières fit placer le tout sur la table, qui se couvrit bientôt d'un monceau de richesses.

Au moment d'interroger à nouveau le condamné, le juge songea alors à son greffier, et le vit si complètement avachi par la fatigue qu'il comprit qu'en le réveillant il n'aurait plus qu'un homme hébété par le sommeil et incapable de rien de bon.

Il pensa aussi que Cartouche devait avoir à peu près tout dit et que la fin de l'interrogatoire serait insignifiante. Il prit donc le parti d'écrire lui-même le reste du procès-verbal et de se passer de son greffier, qu'il laissa dormir.

Comme il l'avait deviné, Cartouche était au bout de son rouleau. Ce furent des redites qui prouvèrent que le misérable, vide de dénonciations, ne cherchait plus qu'à rouler de quelques heures la mort terrible qui l'attendait sur la place de Grève.

— Vous n'avez plus rien à confier à la justice ? demanda le magistrat en interrompant ses inutiles répétitions.

— Plus rien, mon juge, répondit le condamné, qui n'osa pas nier qu'il eût fini.

Mais, à ce moment, ses yeux tombèrent sur les bijoux qui couvraient la table ; son regard se fixa sur l'un d'eux et un souvenir parut lui traverser la pensée.

— Tiens ! fit-il, j'out lias complètement le Procureur ?

— Pourquoi appelez-vous ce complice le Procureur ? demanda M. de Badières, croyant à un sobriquet.

— Mais parce qu'il est ou a été procureur au Châtelet, autant qu'il m'en souvient, répliqua le dénonciateur.

Étonné, le juge regarda Cartouche pour s'assurer s'il plaisantait.

Le bandit était sérieux.

— Et quel est le vrai nom de cet homme que vous appelez le Procureur ? demanda le magistrat.

Cartouche chercha un instant.

— Attendez donc un peu, dit-il. Ce diable est si fin qu'il a tout fait pour nous le cacher. Le gaillard s'appelle Brichet.

Malgré sa puissance sur lui-même, M. de Badières, en entendant ce nom, ne put retenir un soubresaut convulsif, qui échappa au condamné, occupé à regarder les bijoux de la table.

— Et quel homme est ce Brichet ? dit le juge d'une voix qu'il s'efforçait d'affermir.

— Tout ce que je vous dirais ne vous le ferait pas mieux connaître que le bracelet qui est là sur la table et que vos agents ont eu confisquer à la grande Jeanneton en l'arrêtant. Ce brace-

let porte un médaillon secret contenant une miniature qui, je ne sais pourquoi, est le portrait tout craché de notre homme.

D'une main un peu tremblante. M. de Badières prit le bracelet désigné, en trouva le secret et ouvrit le médaillon.

Au premier coup d'œil jeté sur le portrait, il devint subitement pâle.

II

Avant d'aller plus loin, le lecteur doit savoir quel était ce Brichet, dont le portrait et le nom avaient si étrangement troublé M. de Badières.

En l'année 1697, Athanaso Brichet, un des plus habiles procureurs du Châtelet, avait éprouvé le besoin de quitter les affaires et de jouir enfin de l'immense fortune qu'il avait amassée en quarante années d'un travail assidu.

Car il était fort riche !

Les envieux disaient tout bas que son incontestable talent et son opiniâtre activité n'auraient pu jamais atteindre à un pareil chiffre de fortune, si, en dehors de ses bénéfices de procureur, Brichet n'avait eu aussi l'heureuse et, surtout, la productive chance d'être l'administrateur de la fortune du célèbre duo de Vivonne, ce spirituel et débauché frère de la Montespan, qui après avoir palpé tant de millions, était mort, quelques années auparavant, ruiné à plates coutures.

De tous ces millions, tombés des mains du prodigue duo de Vivonne était-il resté quelques notables bribes entre les doigts de son administrateur Brichet ? Nous ne saurions le dire ; mais nous constaterons que le duo défunt avait laissé dans le cœur de Brichet un sentiment que, fort habituellement, les gens qui voient s'éprouvent guère pour celui qu'ils ont dépouillé.

Ce sentiment était celui d'une profonde reconnaissance.

Le procureur avait conservé le plus pieux souvenir de M. de Vivonne et, chaque fois qu'un moindret le rappelait à sa mémoire, il fallait voir avec quel respect et, surtout, avec quelle profonde émotion il prononçait le nom du duo, qu'il faisait toujours suivre de ce titre qu'avait porté le défunt : « général des galères de France. »

Cette reconnaissance de Brichet pour M. de Vivonne, « général des galères de France, » venait-elle de ce que le duo lui avait rendu jadis un important et discret service ou de ce qu'il avait le plus contribué à sa fortune ? nous ne nous attarderons pas à chercher ce motif et nous nous contenterons de répéter que Brichet, devenu fort riche, avait songé, en 1697, à quitter les affaires.

Or, pour son étude de procureur, il ne pouvait trouver de préférable successeur que son fils Louis-Victor Brichet, alors âgé de trente ans, auquel il avait déjà appris toutes les fines-ses de la profession et qui mordait à la chicane avec une remarquable aptitude.

Nous n'affirmerons pourtant pas que cette qualité de Brichet fils provenait d'une vocation, car, cinq années auparavant, Sébastien était encore un jeune homme qui n'annonçait aucune disposition pour l'état quelque peu sédentaire de procureur.

Tout au contraire, il avait alors l'ardent désir de la pré-tentaine, de déplacement, des voyages lointains. Au lieu du pupitre de l'étude, qui le clouait sur sa place, il rêvait les caravanes à travers le monde et voulait se faire marin.

Mais il paraît que c'était aussi un garçon qui entendait facilement raison et savait faire céder ses goûts à ses intérêts, car, après deux entretiens fort sérieux avec son père, ce besoin immodéré de courir le monde disparut tout à coup, et, l'amour

de la procédure remplaçant la passion des voyages, il se fit aspirer procureur avec un tel zèle que cinq après, comme nous l'avons dit, son père ne pouvait trouver un meilleur successeur quand il voulut enfin céder son étude.

Donc, Athanaso Bricbet, ayant laissé en charge à son fils, se disposa à jouir de l'oisiveté dorée que lui permettait sa fortune. Il voulut tailler dans le grand et faire magnifique l'asile de sa vieillesse.

Dans l'île Saint-Louis, sur le quai de Béthune, il acheta deux mesures, qu'il ordonna se raser, et, sur l'emplacement dégagé, il fit élever un superbe hôtel avec jardin.

Rien ne fut épargné dans cette construction. On y fut prodigue de marbres, dorures, boiseries et peintures, peintures surtout, car Bricbet payait dix mille livres, à un des fameux peintres de l'époque, un superbe portrait en pied de M. de Vivonne, qu'il fit installer au dessus de la cheminée de son salon d'honneur, au milieu d'un splendide cadre surmonté d'un écusson où se liaient ces mots :

VICTOR DE ROCHEFOUQUART DUC DE NORTEMART ET DE VIVONNE, GÉNÉRAL DES GALÈRES DE FRANCE.

Son hôtel enfin terminé, Bricbet se préparait à y faire son entrée. Malheureusement, si l'homme propose, le ciel dispose, et, paraît-il, la volonté céleste était que l'ex-procureur ne pût jouir de son œuvre.

Une brutale apoplexie le fit subitement passer de vie à trépas, et il s'en alla, pour l'éternel repos, s'étendre dans son tombeau du cimetière Saint-Jean.

Nous demandons pardon à nos lecteurs pour tous ces détails, mais ils sont indispensables à l'intelligence de la singulière et véridique histoire dont nous avons entrepris le récit.

Passons maintenant à Louis-Victor Bricbet, le véritable héros de notre histoire.

Devenu subitement libre dans ses volontés et maître de l'immense fortune paternelle, il semblait naturel que Bricbet renoncât maintenant à ses fonctions de procureur qui immobilisaient son esprit d'aventures, et qu'il dontât enfin libre cours à ses désirs de voyages et de capades lointaines.

Il n'en fut rien.

Bricbet fils garda son étude et conserva ses habitudes sédentaires que, des années auparavant, il avait tant paru prendre à contre-cœur.

En héritant, il avait congédié la domesticité un peu trop vieille de son père, après avoir d'abord largement récompensé tous ses anciens serviteurs.

Ne voulant pas occuper le magnifique hôtel du quai de Béthune tant qu'il resterait dans les affaires, il remplaça toute cette domesticité par un seul serviteur asile, nommé Colard, qui, avec une outinière, devait suffire au service du local de la rue du Mouton, où se trouvait l'étude, que Bricbet comptait habiter tant qu'il resterait procureur au Châtelet.

Ce Colard, âgé de quarante cinq ans quand il entra au service de Bricbet, était le plus complet spécimen du domestique fidèle, discret, probe et dévoué à ses maîtres. Long et sec au physique, peu causeur et nullement curieux au moral, il faisait son service sans bruit et sans observation.

Il se disait Normand et se donnait pour ancien militaire.

Le procureur apprécia bien vite cette perle des serviteurs et lui donna toute sa confiance.

Une fois par semaine, Colard partait de la rue du Mouton pour aller au quai de Béthune donner de l'air à l'hôtel inhabité

et protéger le mobilier contre toute dégradation. Chaque fois il revenait émerveillé par la vue de toutes ces splendeurs inutiles.

— Quand donc monsieur se décidera-t-il enfin à jouir d'une aussi magnifique habitation ? demanda le digne serviteur à son maître.

— Dieu sait quand ! répondait Bricbet. Un simple procureur ne peut être logé en prince ; on rirait de moi, et les clients m'en voudraient. Nous irons là-bas dans quelques années... quand j'aurai quitté les affaires.

Ajoutons que, toutes les fois que Colard partait pour sa visite à l'hôtel de l'île Saint-Louis, Bricbet n'oubliait jamais de lui faire au départ la recommandation suivante :

— Surtout, veille bien au portrait de M. de Vivonne, général des galères de France.

Car, particularité étrange, la reconnaissance du père pour M. de Vivonne semblait avoir passé au fils. C'était aussi la même émotion quand il prononçait le nom du duc, auquel il ne manquait jamais non plus d'ajouter son titre de "général des galères de France."

Nous l'avons dit : L'homme propose et le ciel dispose, Bricbet qui ne voulait pas habiter son hôtel avant un long temps, comptait sans doute sans l'amour qui devait le conduire sous ce toit à une époque bien moins lointaine.

L'esprit aventureux de Bricbet (de nos jours on dirait l'esprit fantaisiste) n'avait pas été complètement étouffé par la procédure. Il sommeillait seulement et, s'il ne se réveille pas pour le pousser aux voyages, il reparut pour lui faire contracter un mariage bien peu en rapport avec son état de fortune et surtout avec ses grâces allures de procureur.

Il fit ce que tous ses amis appellèrent unanimement une grande folie.

A l'heure habituelle où il se rendait quotidiennement au Châtelet, le hasard mit plusieurs fois sur sa route une jeune et charmante jeune fille, au candide maintien et à la mise des plus modestes.

Bricbet avait atteint ses trente-cinq ans, et jusqu'à ce jour, les femmes n'avaient joué dans son existence qu'un rôle très-secondaire. Il s'amouracha tout à coup de cette jolie passante, et, songeant d'abord qu'à la satisfaction d'un caprice, il mit Colard à ses trousses.

Le domestique revint bientôt muni de renseignements détaillés.

La jeune fille était une laborieuse et sage ouvrière, du nom de Pigeot. Elle vivait de son seul travail, solitaire en sa mansarde, car, privée de sa mère morte, elle n'avait plus que son père, qui habitait Nancy où il était ouvrier cordonnier.

La jeune fille avait été conduite à Paris par une comtesse qui en voulait faire sa femme de chambre.

Ebloui par ce qu'il regardait comme une position brillante pour sa fille, le cordonnier Pigeot avait consenti à se séparer de son enfant.

Malheureusement, la comtesse avait un mari débauché qui, par sa conduite, força la jeune fille sage à demander son congé. Elle se trouva donc seule sur le pavé de Paris et sans un denier pour regagner son pays ; car, à cette époque, le voyage de Paris à Nancy était un long et coûteux déplacement.

De son côté, le cordonnier était trop pauvre pour venir chercher sa fille ou même pour lui envoyer simplement la somme suffisante pour la faire revenir seule.

En cette extrémité, Pauline Pigeot avait cherché et trouvé du travail de couture et s'était mise courageusement à la besogne

pour g
voyage
O
L
faire un
d'assez
C
mais c'
honteux
car un j
line étai
L'
reux et
maîtres
Il
Qu
épouser
pouah l
Ma
un moye
Ic
son dévoi
après rap
gement p
de ne jax
Le r
qui la pré
Le p
bonne et
brillante
Huit
étude à ro
goifique h
Dès l
aimé.
Le sa
signe d'exi
quartier de
Colard de
Celle
années qua
usage de l'
Colard
avec le sav
vingt jours.
Justeu
ne pouvant
pable de l'
et lui adress
et de payer
Quinzé
avec une let
"MON HON
"J'ai
"impos-ible
"certain que
"pay."
On com
de Bricbet.
— Alors

pour gagner, au prix de beaucoup de privations, l'argent de son voyage.

O'était alors que Bricbet l'avait rencontrée.

La jolie fille d'un pauvre cordonnier lui sembla pouvoir faire une charmante maîtresse, et, en le chargeant de transmettre d'assez généreuses propositions, il lui dépêcha encore Colard.

Colard, nous l'avons dit, était un adroit et fidèle serviteur ; mais c'était aussi un honnête homme, très incapable de ce rôle honteux. Il ne put réussir, non pas seulement par maladresse, car un plus habile eût pareillement échoué, mais parce que Pauline était sincèrement vertueuse.

L'obstacle irrita Bricbet, qui devint sérieusement amoureux et songea à épouser celle qu'il convoitait auparavant pour maîtresse.

Il hésita d'abord.

Quoi ! lui ! le millionnaire, le procureur honoré de tous, épouser la fille d'un savetier, qu'il appellera son beau-père ! pouah ! !

Mais, l'amour commandant en maître, Bricbet trouva enfin un moyen terme entre sa passion et son amour-propre.

Il expédia bien vite à Nancy, auprès du cordonnier Pigeot, son dévoué Colard, qui, en ambassadeur habile, revint dix jours après rapportant le consentement du père au mariage et l'engagement pris par le savetier, moyennant une rente de 600 livres, de ne jamais chercher à revoir sa fille.

Le mois suivant Pauline Pigeot était mariée avec Bricbet, qui la présenta à tous ses amis comme orpheline.

Le procureur avait eu la main heureuse. Pauline était une bonne et gracieuse femme qui se mit bien vite au niveau de sa brillante position et n'en resta pas moins vertueuse.

Huit jours après son mariage, Bricbet avait vendu son étude à son premier clerc Grosbois, et s'était installé dans son magnifique hôtel de l'île Saint-Louis.

Dès lors la vie de Bricbet fut celle d'un homme heureux et aimé.

Le savetier beau-père tenait parole et ne donnait d'autre signe d'existence que d'envoyer, de Nancy, son reçu de chaque quartier de la pension de 600 livres que Bricbet avait chargé Colard de lui expédier régulièrement tous les trois mois.

Cette dévotion de son beau père durait déjà depuis dix années quand un petit événement vint troubler le bonheur sans nuage de l'époux.

Colard, qui, jusque à ce jour, s'était seul chargé des rapports avec le savetier, tomba malade d'une fièvre cérébrale qui le laissa vingt jours dans le délire.

Justement le quartier de la rente allait échoir. Bricbet, ne pouvant demander des renseignements à son domestique incapable de lui répondre, s'enquit du nom d'un procureur à Nancy et lui adressa sous pli un billet de caisse avec prière de chercher et de payer le nommé Pigeot.

Quinze jours après, le billet de caisse revenait de Nancy avec une lettre portant ces mots :

" MON HONORÉ ET EX-CONFRÈRE,

" J'ai visité tout Nancy et fouillé ses environs. Il m'a été impossible de trouver un cordonnier appelé Pigeot. Je suis certain que jamais un individu portant ce nom n'a habité le pays."

On comprend quel fut, à la lecture de ce billet, l'étonnement de Bricbet.

— Alors, depuis dix ans, qui donc a touché cette pension et

on a expédié les reçus ? se demandait-il tout surpris par cette révélation inattendue sur son beau-père inconnu.

Il eut le bon esprit de ne pas souffler mot à sa femme de cette étrange missive de Nancy, avant d'avoir eu une explication avec Colard. Seul, le domestique avait causé, traité et correspondu avec le cordonnier Pigeot, seul il pouvait trouver la clef de ce mystère.

Aussitôt donc que le serviteur fut rétabli, son maître lui montra la lettre qui niait l'existence du beau-père.

On juge de l'étonnement de Colard, qui, encore plus intrigué que son maître, voulut en avoir le cœur net et prit aussitôt la poste pour Nancy.

Le brave homme, n'écouterant que son zèle, avait eu le tort de ne pas consulter ses forces mal revenues, car une semaine plus tard, Bricbet reçut une lettre de Colard, par laquelle il lui disait que, surpris en route par une rechute de maladie, il était alité depuis cinq jours dans la ville de Châlons.

Mais, à la même heure, avec l'écorit de Colard, il était aussi arrivé une autre lettre, datée de Bruxelles et adressée à Mme Bricbet.

Cette missive était du savetier Pigeot, qui annonçait à sa fille que, s'étant compromis dans une affaire politique, ses amis l'avaient soustrait à toutes les recherches jusqu'à ce qu'il pût s'enfuir. Maintenant il était en sûreté à Bruxelles, disait-il, et il donnait sa nouvelle adresse dans cette ville.

— Il aura pris le procureur de Nancy pour un exempt de police qui le cherchait et il lui aura caché sa piste avec soin, pensa aussitôt Bricbet quand sa femme lui donna connaissance de la lettre de son père.

Et, immédiatement, il écrivit l'ordre à Colard de ne pas continuer un voyage devenu inutile et de regagner Paris dès que l'état de sa santé le lui permettrait.

Après dix jours, Colard revenait blême et exténué par les souffrances et la fatigue.

Tel fut le seul tracas que donna au gendre le commode beau-père, qu'il ne devait jamais voir.

Colard n'eut que la peine, au lieu de Nancy, d'envoyer la pension à Bruxelles, d'où les reçus lui arrivèrent régulièrement.

Hélas ! rien ne dura ici-bas... le bonheur surtout !

Bricbet enjeua la preuve. Sa félicité conjugale ne dura que 17 années, au bout desquelles un refroidissement emporta Mme Bricbet, qui mourut en laissant à son mari, pour le consoler, une charmante fille de seize ans, aimable, bonne et s'appelant Pauline comme sa mère.

Nous ne dirons pas trop en avançant que la mort de Mme Bricbet toucha plus péniblement encore Colard que le mari.

Le vieux serviteur s'était pris d'une adoration profonde pour cette femme si douce, si modeste et si sincèrement vertueuse. Intermédiaire habituel de ses aumônes, il savait tout ce qu'il y avait de bonté et de charité dans ce cœur qui venait de cesser de battre !

De son côté, Mme Bricbet avait apprécié le dévouement de Colard et, à son heure dernière, quand il pleurait à son chevet, pendant que Bricbet demeurait presque pâme de douleur au pied du lit, elle murmura tout bas à l'oreille du brave domestique :

— Veille aussi sur ma fille.

Cette volonté dernière fut une religion nouvelle pour Colard, qui reporta sur l'enfant le culte respectueux qu'il avait pour la mère.

Jamais jeune fille ne fut entourée de soins plus affectueusement empressés. Un mot, un désir de Pauline étaient un ordre.

pour l'infatigable zèle du serviteur devenu un esclave de toutes les heures.

Brichet avait beaucoup gémit, énormément pleuré. Aussi son chagrin, comme toutes les douleurs trop violentes, fut de courte durée.

Après avoir si longtemps abrité le bonheur conjugal de l'ex-procureur, l'hôtel du quai de Béthune était devenu bien triste... tant triste même que Brichet, au bout de deux années de veuvage, se demanda pourquoi ce bonheur perdu ne se retrouverait pas dans un second mariage.

Il avait alors cinquante deux ans. A cet âge on devient égoïste.

Sans s'inquiéter des années qui pesaient sur sa tête, il souhaita une toute jeune femme.

Mais pour se donner un prétexte à pareille folie, il se dit que la nouvelle et jeune M^{me} Brichet serait à la fois pour Pauline une compagne et une amie.

Et il se mit si bien en quête que, quinze jours après, il demanda et obtint la main de M^{lle} Aurora Fouquier, la fille d'un capitaine de cheval-légers qui s'empressa d'accepter ce gendre plus âgé que lui, mais millionnaire.

Quand Brichet annonça son prochain mariage à Colard, il crut de voir y ajouter une excuse.

—Vois tu, mon brave Colard, j'étais bien seul sur cette terre, dit-il d'une petite voix dolente destinée à apitoyer le vieux domestique sur son malheureux isolement.

—Seul et votre fille... vous l'oubliez donc ? demanda ce dernier d'un ton sec.

—Mais non, c'est justement pour ma fille que je me sacrifie en prenant une jeune femme. Toutes deux du même âge, elles s'aimeront comme de vrais sœurs.

Colard attacha sur son maître un long et triste regard, mais il n'ajouta pas un mot. Le respect lui fermait sans doute la bouche.

A cette époque, le souvenir de sa défunte épouse était si bien sorti de la mémoire de Brichet, qu'il avait supprimé la pension du rayetier Pigeot, son premier et invisible beau père.

Celui-ci trouva sans doute la chose juste, car son ex-gendre ne reçut plus jamais de nouvelles ni de réclamations.

—Il doit être mort, se dit Brichet.

Le mois suivant vit donc ce célébrer le mariage par lequel Victor Brichet donnait à sa fille Pauline, âgée de dix huit ans, une belle-sœur qui n'avait pas encore atteint sa vingtième année.

La seconde épouse avait des goûts moins modestes que la première, aussi l'hôtel du quai de Béthune s'éleva subitement du bruit des fêtes où chacun venait admirer la beauté de la nouvelle mariée.

Pendant six semaines le quinquagénaire époux fut radieux de bonheur.

Puis un jour il devint triste.

Le lendemain il était sombre.

Le surlendemain, le jovial Brichet s'était transformé en un bonhomme farouche et à peu près muet.

Et fit, un beau matin, sans que rien eût fait prévoir cette lubie, il annonça chez lui qu'il allait accomplir un voyage, et en avverti ses amis.

De tous ses amis, il n'en était pas de plus intime que M. de Badières, juge au Châtelet, qui tressauta d'étonnement quand il lui fit part de ce projet.

—Diab!e! fit-il, est-ce que les turlutaines de ta jeunesse te repré-

quantaine et tu as un peu trop attendu pour satisfaire ta juvénile passion des grands voyages.

Brichet feignit de sourire.

—Oh! lit-il, voilà de bien grandes craintes pour un tout petit voyage de quelques lieues.

Deux jours après, en entrant le matin pour faire son service, Colard ne retrouva plus son maître dans sa chambre; il avait quitté l'hôtel pendant la nuit et sur la cheminée du grand salon, au pied du portrait de M. de Vironne, général des galères de France, on trouva un fort laconique billet par lequel Brichet annonçait son départ à sa femme et à sa fille.

L'ex-procureur n'avait dû prendre avec lui qu'une mince valise, puisque, dans la nuit de son départ, il n'avait révoilé aucun domestique pour lui faire emporter de lourdes malles.

Un si piètre bagage justifiant bien le très court voyage qu'il avait annoncé à ses amis, on fut d'abord sans crainte sur son absence pendant un mois, bien qu'il ne donnât pas de ses nouvelles.

Le second mois on s'étonna de son silence, sans ce montrer pourtant trop inquiet.

Tous ses vieux camarades, en se rappelant cette passion des voyages qui avait tant tourmenté sa jeunesse, s'expliquaient bien qu'un caprice avait pu l'entraîner au loin et risaient de cette folie qui, à un âge où le coin du feu nous est si doux, faisait courir les grands chemins à un homme mûr, abandonnant une jeune fille à marier et une jeune femme après quelques semaines de mariage.

Mais, un à un, les mois s'écoulèrent, sans révéler signe d'existence de l'absent.

M. de Badières fit tout ce qu'il put pour retrouver la piste de son ami disparu. Dans toutes ses recherches, il n'eut pas de plus actif auxiliaire que Colard.

Le brave homme avait d'abord gardé rancune à son maître, au moment du mariage, d'avoir donné à une jeune épouse une part de cette tendresse qu'il devait conserver à sa fille; mais l'étrange disparition de Brichet éteignit chez Colard tout ressentiment et fit renaître plus vif ce dévouement sincère dont il avait fait preuve depuis vingt-deux ans.

Ce fut lui qui, à force de recherches dans tous les bureaux de voitures publiques, finit par découvrir le nom de Brichet inscrit sur le registre de cette patache qu'on appelait alors trivialement : "le pot de chambre de Versailles."

A Versailles, premier relai de la route du Mans, Colard, toujours furtif dans les livres de poste, parvint à apprendre que Brichet avait attendu et pris au passage le coche de Chartres. Mais dans cette ville il lui fut impossible de retrouver la plus mince trace.

Brichet avait-il continué sa route? Était-il revenu sur ses pas et rentré à Paris?

Cette dernière hypothèse faisait trembler M. de Badières et le vieux domestique, car Brichet, à sa rentrée à Paris, avait peut-être été victime d'un de ces fréquents meurtres avec lesquels la bande de Cartouche épouvantait la ville.

A chaque cadavre nouveau que la police, au matin, relevait sur le pavé de Paris, Colard accourait tout ému; mais, heureusement, nulle victime de ces assassinats ne lui avait montré les traits de son maître regretté.

Bref, au bout de deux longues années, Brichet n'avait pas encore reparu et, malgré tout le zèle déployé, il avait été impossible de savoir s'il était mort ou vivant.

* * *

I
éprouv
che, oc
d'enfar
Mal
nait au
qui mo
de Bad
quelcor
reux, c
Aucun
vait les
—
appelez
—
mettant
et d'ind
—
—
M.
disait b
Tot
graffier e
fautenil.
position
Car
tenaient
trop éloig
—O
de Badiè
—R
troisième
percé dan
A ce mot
—D
—De
C'été
Le ju
dénonciat
Tout
clameur q
sursaut.
Le ju
cette noct
Ces h
venue, fire
avait fait p
—N'a
dières, bru
—Nor
Sur un
Cinq r
annonça qu
que l'arrêt
A ce m
teux d'avoi
—Bea
Châtelet.
Si Bea
meil, il aura
paperasses le

Le lecteur comprendra maintenant la poignante émotion éprouvée par le juge de Badières quand, interrogeant Cartouche, ce dernier lui avait tout à coup prononcé le nom de cet ami d'enfance qu'il cherchait depuis deux années.

Malgré ce titre de procureur et ce nom que le condamné donnait au complice qu'il dénonçait, malgré ce portrait du médaillon qui montrait au magistrat le visage bien connu de Brichet, M. de Badières se refusait à croire à la possibilité d'une complicité quelconque entre ce misérable assassin et un homme riche, heureux, et qu'on avait toujours cité pour son inattaquable probité. Aucun lien ne pouvait réunir ces deux êtres : nul motif ne pouvait les avoir mis en contact.

—Quelle part prenait dans vos expéditions celui que vous appelez le procureur ? demanda le juge en raffermissant sa voix.

—Oh ! c'était un trop adroit singe pour se compromettre en mettant la main à la pâte ; il se contentait de fournir des conseils et d'indiquer les bons coups à faire, répondit Cartouche.

—Quel âge donnez-vous à cet homme ?

—Cinquante-cinq ou six ans.

M. de Badières éprouva un frisson à cette réponse qui précisaient bien l'âge de Brichet.

Tout en écrivant les dires de l'accusé, à la place de son greffier endormi, le juge guettait de l'œil Beaugrain étalé sur son fauteuil. Il tremblait de le voir s'éveiller pour écouter cette déposition que, seul, le magistrat avait reçue.

Car, nous l'avons dit, les huissiers et gens de justice, qui se tenaient à l'autre bout de la salle à la disposition du juge, étaient trop éloignés pour rien entendre.

—Où la justice peut-elle retrouver cet homme ? reprit M. de Badières.

—Rue de la Bûcherie, la maison d'un potier d'étain, au troisième étage. On frappera cinq coups ; il ouvrira un guichet percé dans la porte et on lui dira : « Parlons de M. de Vivonne. » A ce mot de passe, il laissera entrer chez lui.

—Depuis quand est-il affilié à votre bande ?

—Deux ans environ.

C'était bien la date de la disparition de Brichet.

Le juge écrivit d'une main fébrile cette dernière réponse du dénonciateur.

Tout à coup, sur la place de Grève, s'éleva une immense clameur qui fit bondir dans son fauteuil le greffier réveillé en sursaut.

Le jour commençait à poindre, et le peuple, enfin lassé par cette nocturne attente, réclamait son condamné.

Ces hurlements, qui lui annonçaient que l'heure fatale était venue, firent perdre à Cartouche le cynique sang froid dont il avait fait preuve pendant cette longue séance.

—N'avez-vous plus rien à déclarer ? demanda M. de Badières, brusquant au plus vite le dénouement.

—Non, balbutia le bandit.

Sur un signe du juge, le bourreau entraînera sa proie.

Cinq minutes après, un coup sourd, suivi d'un cri strident, annonça que le premier coup de barre venait d'être donné à celui que l'arrêt avait condamné à être rompu vif.

A ce moment, M. de Badières disait au greffier tout honnête d'avoir dormi :

—Beaugrain, ramassez ces pièces et portez-les au greffe du Châtelet.

Si Beaugrain avait su ce qui s'était passé pendant son sommeil, il aurait été fort surpris de ne pas retrouver parmi ses papiers le procès verbal concernant Brichet.

Ce papier était au fond de la poche de M. de Badières avec le bracelet au médaillon.

III

Au milieu de l'allégresse générale causée par la mort de Cartouche et la capture de sa bande, un homme était resté profondément triste. Nous n'avons pas besoin de nommer M. de Badières.

Sorti de l'Hôtel de Ville, où ce le retenait plus sa charge, il avait erré à l'aventure dans Paris, se demandant sans cesse s'il n'avait pas vraiment rêvé ce qu'il croyait lui avoir été dit par le voleur célèbre. Il voulait douter ; mais, pour le rappeler à la réalité, le juge, au fond de sa poche, sous ses doigts crispés, sentait craquer le papier sur lequel il avait écrit lui-même la déposition soustraite.

—Non, ce n'est pas possible ! se disait-il, ce bon et honnête Brichet ne devait avoir aucun point de contact avec un pareil brigand. Pourquoi ? dans quel but ? pour quel motif ? Il possédait une énorme fortune, il n'avait point d'ennemis, sa récente union le faisait heureux. Donc l'intérêt, la vengeance ou le désespoir n'ont pu le pousser vers Cartouche.

Malgré tous ces raisonnements, M. de Badières sentait tous les jours dans son cerveau se dresser cette question :

—Alors pourquoi est-il parti ?

Faute de pouvoir trouver ce motif qu'il cherchait depuis plus de deux ans, le juge renouait à la solution de cet indéchiffable problème pour revenir à la situation présente, c'est-à-dire à la révélation de Cartouche.

—Cet homme qu'on m'a dénoncé a peut-être quelques ressemblances avec Brichet, et ces gueux ont trouvé drôle de lui donner le sobriquet de procureur en l'appelant Brichet. Je suis certain de ne trouver qu'une fort vague similitude entre mon pauvre ami et ce scélérat, quand il comparaitra devant moi, après que je l'aurai fait capturer.

A cette dernière pensée, le juge s'arrêtait subitement indécis.

—Oui, se disait-il ; mais si, après l'avoir fait saisir j'allais être en présence du procureur lui-même et le trouver coupable ?

La confiance en la probité de son ami était trop forte chez M. de Badières pour qu'il put longtemps persister dans cette crainte de voir Brichet ou personne comparaitre devant lui. Aussi en vint-il à rire de lui-même en ajoutant :

—Je suis fou et je fais injure à mon pauvre Brichet, en croyant à une pareille possibilité.

Mais, à ce moment, un souvenir le fit douloureusement tréssaillir. Sa mémoire lui rappela tout à coup un détail de la déposition de Cartouche qu'il avait complètement oublié.

Pour pénétrer chez le faux ou véritable Brichet, le révélateur ne lui avait-il pas dit que le mot de passe était cette laconique phrase :

« Parlons de M. de Vivonne... » ?

Or, M. de Badières savait le respect profond que les Brichet, père et fils, avaient gardé pour la mémoire du défunt général des galères de France. Pourquoi ce nom venait-il se mêler à cette déposition et sembler bien préciser que ce complice devait être le véritable Brichet ?

Tout à ses réflexions, le juge avait erré au hasard dans Paris ; mais, à son insu, l'instinct lui avait fait prendre un chemin bien souvent suivi. Il se retrouva devant l'hôtel du quai de Béthune.

— Quo dois-je faire ? se dit-il. Si Brichet est coupable, me faut-il aussi déshonorer sa femme et sa fille !... Essayons encore une fois de puiser ici quelque renseignement qui me guide.

Il souleva le marteau de la porte.

Ce fut Colard qui vint ouvrir.

— Avez-vous eus des nouvelles de mon bon maître ? demanda-t-il aussitôt au juge.

Cette question était, non machinale, mais habituelle chez le vieux laquais toutes les fois qu'il voyait le magistrat. Le mystérieux sort de son maître paraissait être devenu l'unique préoccupation du dévoué domestique.

Le juge avait si souvent répondu « non » à cette perpétuelle demande, que Colard poussa un cri impossible à décrire, quand M. de Badières lui répondit :

— Oui, j'ai des nouvelles.

En ajoutant aussitôt :

— Des nouvelles... étranges !

Tout entier à sa préoccupation et le regard fixé vers la terre, le juge avait pour ainsi dire, parlé malgré lui et sans savoir même à qui il répondait. Le sentiment de son imprudence lui vint tout à coup et il leva vivement les yeux pour voir à qui il avait affaire.

— Qu'as-tu donc, Colard ? s'écria-t-il subitement à la vue du bonhomme.

Le domestique était pâle comme la mort, et, de ses deux mains tremblantes, il se retenait au chambrail de la porte pour ne pas tomber, car ses jambes flageolaient sous lui.

(A CONTINUER.)

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les avantages exceptionnels que nous offrons présentement aux personnes qui s'abonnent ou qui renouvellent leur terme d'abonnement. Notre collection n'étant pas très considérable, nos abonnés actuels feront bien de se hâter s'ils veulent en profiter.

VARIÉTÉS

La presse est la mère de la pauvreté ; c'est une marâtre dénaturée qui laisse mourir de faim ses enfants les plus chéris.

Cristofac parle avec enthousiasme des moustiques du Midi.

— Mon cer, raconte-t-il, en passant à la garç de Pézenas, zo fus un zour mordu à l'épaule par un moustique...

— Violemment ?

— Mon cer, le grebin avait déceusé tout mon paletot !

Les vieillards disent ce qu'ils ont fait, les enfants ce qu'ils ont et les fous ce qu'ils ont envie de faire.

Messe de mariage :

Le marié, à cheveux blancs, conduit à l'autel une toute jeune fille.

— Comme il est courbé, s'écrie un invité.

— C'est exprès, répond un autre, histoire de faire croire à un mariage d'inclination.

Pour faire un bon ménage, il faut que l'homme soit sourd et la femme aveugle.

NOS PRIMES

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus : n'ont et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Les histoires contenues dans les trois séries ci-après détaillées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de \$20 dans les librairies. Par conséquent ceux qui prennent un abonnement de trois années au FEUILLETON recevront pour plus de \$35 de littérature variée des meilleurs auteurs.

Notre collection étant très restreinte, nous conseillons à nos amis de se hâter.

PRIMES OFFERTES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRÉ »

Toute personne qui nous fera parvenir le montant de son abonnement pour une année ou plus, recevra en prime l'une des séries ci après mentionnées (une série par chaque année d'abonnement—au choix) contenant les histoires suivantes compoés :

PREMIÈRE SÉRIE

L'Homme des Grèves — Le Crime d'un Autre — L'Amour à l'Épée — Un Noviciat — Le Roi des Volcans — Le Trésor de Strongsway — Les Héritiers du Poignard — La Main Malheureuse — et plus de cinquante historiettes, variétés, etc.

Cette collection embrasse plus de deux années du journal.

DEUXIÈME SÉRIE

Une Vengeance de Peau-Rouge — La Demoiselle du Cinquième — La Grande Halte — Les Meurtres de l'Héritière.

Cette collection renferme près de deux années du journal.

TROISIÈME SÉRIE

Les Aventures du Capitaine Vatan — La Dame de Pique — La Fille de Marguerite.

Cette collection embrasse plus de deux années du journal.

Les personnes qui prendront un abonnement de trois ans recevront en plus les ouvrages suivants :

Exili l'Empoisonneur — Le Testament Sanglant — Les Dramas de l'Argent.

Toute personne qui nous enverra trois nouveaux abonnés recevra gratuitement toutes nos primes.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal comme suit : — Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payables d'avance. On s'abonne pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} de mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année.

Aux agents : 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur nements, le tout payable à la fin du mois.

MORIN & CIE, Éditeurs.

Boîte 1986.

No 475 Rue Craig, Montréal.